

DEFENSE de la FRANCE

ÉDITION DE PARIS
30 Septembre 1943
N.39

JOURNAL FONDÉ LE 14 JUILLET 1941
TÉMOIGNAGE

«Je ne crois que les histoires dont les
témoins se feraient légèrer»
PASCAL

LES DÉFENSEURS DE LA CIVILISATION...

PRISONNIERS RUSSES

Documents communiqués par un prisonnier évadé.



Prisonniers russes réduits par la faim à cet effroyable dénûment.

Remarquer dans l'embrasure de la porte l'Allemand qui rit.

ENFANTS DES PAYS "PROTÉGÉS"

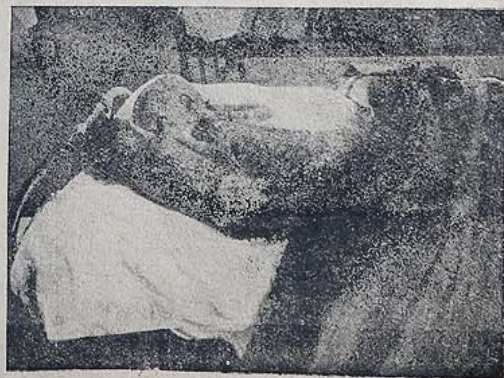
Photographies prises en Grèce par l'un des nôtres.



Prisonniers russes jetés à la fosse. Un de ces malheureux (Photo du dessous) EST ENCORE VIVANT. Sa main se crispe sur le pantalon de l'un de ses bourreaux. Remarquer l'air tranquille et indifférent des soldats Allemands accomplissant leur "tâche".



Il faut que toutes les mères de France voient où mène la "protection Allemande". Les innocents, les faibles, que la force devrait abriter sont écrasés, massacrés, torturés par la force au service d'aventuriers. L'Allemagne, une fois de plus, s'est déshonorée devant le monde.



Les FRUITS de la HAINE

« Je crois à la fécondité de la haine... » HITLER

Certains de nos lecteurs s'étonneront peut-être de nous voir publier de pareilles horreurs. Nous croyons cependant nécessaire de le faire, et ceci pour trois raisons :

Pour porter un témoignage. Ceux qui ont souffert le martyre pour la Patrie ont le droit que leurs souffrances ne soient pas recouvertes d'un voile faussement pudique. Ils ont souffert ces tortures dans leur propre chair, le peuple de France peut bien souffrir d'en prendre connaissance.

Pour convaincre ceux qui, confiants dans le Maréchal, l'Ordre Nouveau et toutes ses douceurs, ignorent encore le vrai visage du nazisme. Pour les convaincre... ou du moins les rendre inexcusables de n'être pas convaincus. Il faut qu'aucun Français ne puisse dire : « Je ne savais pas ».

Pour dégouter la France des régimes de force et de terreur d'où qu'ils viennent. L'Etat policier est immonde, quelle que soit la cause qu'il prétend défendre. Il s'accompagne obligatoirement de toutes les ignominies. La justice n'est plus juste quand elle est étayée par la violence.

Que chaque Français médite les textes ci-dessous, les photos de la première page. Ainsi va le monde quand les peuples se laissent diriger, après les avoir élus, par des aventuriers.

Les HORREURS de la Police de VICHY et de la GESTAPO en FRANCE.

Nous réunissons volontairement ces deux institutions sous le même titre car toute une partie de la police, par crainte ou intérêt, a résolument joué la carte allemande. La honte éternelle de la police (nous exceptons les isolés qui ont noblement fait leur devoir) sera d'avoir collaboré et de manière fort efficace, à l'assassinat de notre pays. La honte éternelle du gouvernement de Pétain sera d'avoir accepté de mettre la police au service de l'ennemi. Des accords ont réglé la question de la collaboration entre les polices allemande et française. Ces accords stipulent que la police française doit apporter son appui à la police allemande, non seulement en lui communiquant des renseignements utiles, mais en coopérant à la répression contre tous les ennemis du Reich (Bulletin mensuel secret de la délégation française à la commission d'armistice en date du 28 Août 1942).

Ce qui a été commis sur la terre de France dépasse tout ce que l'on pouvait imaginer de la bassesse humaine.

MARTYR DES FEMMES

Nous parlerons plus loin de ce que subissent les femmes déportées. Les faits relatés ci-dessous ont eu lieu en France.

Les femmes enceintes sont emprisonnées comme les autres, frappées, soumises à un régime de famine; les interrogatoires se poursuivent pendant les accouchements. Quand par hasard l'enfant parvient à terme, il est arraché à sa mère.

Une jeune fille tuberculeuse, dont l'état nécessitait un double pneumothorax, fut traitée sous la surveillance de la police française. On commença l'opération, puis on lui dit : « Si tu ne parles pas, on ne finit pas ». Elle ne parla pas, et l'insufflation fut arrêtée.

Les femmes n'échappent pas aux tortures. Une jeune polonaise, à la Préfecture de Police de Paris, est mise à nu et on lui arrache tous les poils du corps. Madeleine Marzin, une jeune institutrice, après avoir été torturée, est proménée nue à travers les locaux de la police judiciaire, sous d'ignobles insultes...

Dans certains cas, on a fait assister des femmes aux tortures de leur mari ou de leurs enfants.

En Février 1943, un jeune ménage fut arrêté à Paris. On emmena avec eux leur petit garçon âgé de 4 ans. Pendant deux jours celui-ci fut enfermé sous les yeux de sa mère, puis on le relâcha seul en plein Paris.

Une femme est arrêtée, laissant chez elle un bébé de huit mois, on l'empêche de prévenir qui que ce soit, et l'enfant reste seul. On la torture puis on la déporte sans qu'elle sache jamais rien de son enfant.

La France était le pays où l'on respectait les femmes...

TORTURES ATROCES

Sur ceux qu'elle arrête, tant par sadisme que pour tenter de provoquer des aveux, la police se livre à d'ignobles traitements. Toutes les ressources de l'esprit humain, même la science et la médecine, sont mises en action pour faire souffrir.

Il existe à la Gestapo des cellules où il est impossible de s'allonger ni de se tenir debout. Pas d'aération, une lumière aveuglante jour et nuit, aucune hygiène.

Des injections sous-cutanées d'acide, dont les effets sont insupportables, ont été pratiquées. Des presses, des "brodequins", écrasent les membres, broient les muscles.

A Lyon, des aiguilles ont été introduites sous les ongles des suppliciés.

A Rennes, un patriote a été supplicié pendant 27 heures, ses tortionnaires allant jusqu'à lui percer les parties sexuelles avec des aiguilles.

Les patriotes sont vraiment la proie des policiers. On dirait qu'ils leurs servent de jouets. A six, huit, dix, les brutes se déchangent, et cela sur un seul. Tout est bon, les coups de poings, les coups de pieds, les coups de matraque, les nerfs de boeuf, les baguettes ; on frappe partout, la nuque, la plante des pieds, le visage, l'estomac, le foie, les parties sexuelles, les reins, le cœur. Les séances durent des heures, des jours. Quand les malheureux tombent, on les relève à coups de pieds. S'ils ne se relèvent pas, on attend qu'ils se raniment. Et le lendemain on recommence. On cogne sur les blessures, sur les bleus, sur les enflures.

Hervé, un Franc-Tireur, délivré par les siens, pendant son interrogatoire par le juge d'instruction Lebras à Nantes, avait eu les pieds brûlés au chalumeau.

JUSQU'À LA MORT

Malgré les précautions prises pour maintenir la victime en vie, la mort succède fréquemment à ces traitements. Roland Carca est emmené mourant, les intestins perforés. On a vu le cadavre d'Elise Gras, du 15rd arrdt. de Paris, la tête écrasée. Robinet, travailleur municipal du 17rd arrdt. est mort des suites des tortures. Ignace Humblot est trouvé mort dans sa cellule, la colonne vertébrale brisée à la suite de tortures infligées dans une prison du Pas-de-Calais.

RÉCITS DE VICTIMES

« Ils voulurent que je leur donne le nom des camarades qui n'étaient pas arrêtés, rapporte un ouvrier. Je fus pendu par les pieds, les mains attachées derrière le dos, complètement nu, battu à coups de nerf de boeuf. Pendant plus d'une semaine, je ne pus ni m'asseoir ni me coucher. »

Un autre écrit : « Comme je ne parlais pas, ils me firent déshabiller et se mirent à cogner. Deux me donnaient des coups depuis la nuque jusqu'au bas des reins, un troisième me frappait à coups de pieds dans le ventre et les jambes, cherchant surtout à atteindre les parties. Enfin l'un prit une trique et commença à me frapper les côtes et les reins. Pendant des jours j'ai fait du sang. Un autre copain, qui se trouvait dans la même cellule que moi, avait été frappé lui aussi, mais ceci dépasse l'imagination : des brutes déchaintes lui avait mis la verge sur la table et l'avait frappée violemment. Le malheureux, pendant une semaine, a souffert de douleurs atroces. Un autre copain, frappé plusieurs jours de suite dans la région des reins, faisait du sang. »

Un ouvrier raconte comment il fut jeté sur une table, un chiffon sale enfoncé dans la bouche, et frappé pendant deux heures et demie, sur tout le corps, et à coups de règle de fer sur la plante des pieds. Les policiers se relayaient. Ils le laissaient avec les lèvres arrachées, deux côtes cassées.

Du 5 au 15 Janvier 1943, F. B. fut battu chaque jour ; il perdait connaissance sous la violence des coups. Le 7, il avait été frappé avec un nerf de boeuf. Tout à coup raconte-t-il, j'entendis une voix de fauve me crier : « Ne t'en fais pas, tu vas bientôt accoucher ». On me brûle alors les poils des jambes avec un briquet, et c'est un petit ressemelage de la plante des pieds.

DES SCÈNES INFERNALES SE PASSENT À LA POLICE JUDICIAIRE, DANS LES COMMISSARIATS, À PARIS ET EN PROVINCE.

Ce que nous refuserions de voir souffrir par les pires bandits de la terre est supporté par de splendides jeunes gens, par des jeunes filles pures droites et fières. Leur seul crime est d'avoir aimé la France, de refuser de trahir les leurs.

L'ORDRE NOUVEAU EN EUROPE.

DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION

Des centaines de milliers de malheureux, de toutes nationalités, souffrent et meurent dans les camps de concentration. Écoutons le témoignage d'un homme qui a pu revenir de l'un de ces camps.

Il y a perdu 17 kilos, son corps est couvert de plaies, de traces de coups de cravache. C'est à peine s'il a la force de parler :

« Dans les camps de concentration d'Auschwitz, en Haute-Silésie, à 30 km de Katowitz ; 10.000 déportés sont parqués. »

Ils sont logés dans de vastes casernes. Dans chaque chambre, 300 hommes sont entassés, avec un grabat pour sept (la paille n'est jamais changée). Ils sont couverts de vermine; pas de place pour s'allonger en dehors des grabats. Les salles ne sont jamais chauffées. A trois heures du matin, les internés sont réveillés pour être emmenés au travail.

La nourriture se compose, par jour, de 100 grammes de pain et d'un peu de soupe. Un seul récipient pour 7.

Le travail est épuisant. Tous y participent, malades et infirmes y compris. La durée de travail, pour les femmes comme pour les hommes, est de 14 heures par jour. On leur fait démolir deux villes. Pas de repos hebdomadaire, sauf un dimanche par mois où l'on fait la corvée au camp.

Aucune hygiène. Trois WC pour 10.000 internés. Une seule douche par mois. Aucun blanchissage. Les poux pullulent. Sans doute, une salle est-elle désignée pour les grands malades qui ne sont plus capables de travailler, mais ils y sont délaissés sans soins et on leur diminue leur nourriture jusqu'à ce qu'ils aient repris le travail. Ceux qui ne peuvent pas se relever meurent de faim. On compte 10 morts par jour. Un four crématoire fonctionne dans le camp. Les suicides se multiplient. En cas de désobéissance, on fusille "pour l'exemple" devant les internés rassemblés.

Dans cet enfer, que les Polonais appellent le camp d'exécution lente, 100 femmes françaises dont 26 veuves d'otages fusillés, sont en train de mourir.

EN POLOGNE

LES CAHIERS DU TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN dans leurs numéros 13 et 14 ont prononcé un terrible réquisitoire sur l'action allemande en Pologne. Rappelons les faits les plus criants.

La liste nominale des Polonais tués dans le Gouvernement général s'élève actuellement à plus de 200.000 personnes. Combien ont été supprimés secrètement, on ne le saura jamais.

Cinq villages dans le district de Kielce ont été rasés en 1940. Tous les hommes, au nombre de 1214, y furent fusillés. A Szalasy, des enfants de 15 à 18 ans ont été enfermés dans leur école et brûlés.

Dans le camp de concentration de Oswiecim, diocèse de Cracovie, 40.000 hommes sont opprimés jusqu'à la mort dans des conditions inouïes. La mortalité atteint parfois 150 personnes par jour. Les morts sont brûlés pour effacer la trace des tortures. Trois fours crématoires fonctionnent quotidiennement à la porte du camp.

La dépravation de la population est poussée systématiquement. L'alcool est vendu partout à des prix particulièrement bas. Une absinthe extrêmement nocive est distribuée par les soins de l'intendance allemande à la population. La littérature pornographique encombre toutes les librairies.

Les jeunes filles polonaises sont poussées de force dans les maisons publiques. Lorsqu'elles sont infectées on les fusille. Une jeune fille de 17 ans écrite en Juillet 1940 d'Allemagne à sa mère restée en Pologne : « Je te dis adieu, car je ne te reverrai plus. Nous serons de matelas aux soldats allemands ! Nous sommes toutes infectées, et malades. Il n'y a pas de nuit où l'on ne fusille quelques unes d'entre nous. Je sais que cela m'attend aussi, car je suis malade à ne plus pouvoir marcher. »

La Gestapo pénètre fréquemment dans les ghettos et y livre à d'affreux massacres de juifs par la faillite et les gaz. Au total plus de 700.000 juifs ont été assassinés sur le territoire polonais.

Le clergé est décimé. Les prêtres sont déportés ou tués. Quelques diocèses ont perdu plus de 25 pour cent de leur clergé. La proportion atteint dans certains diocèses 50 pour cent.

France! N'oublie jamais

Ce n'est pas pour provoquer la haine que nous avons reproduit ces documents. C'EST POUR MIEUX LA COMBATTRE.

Sans doute, immédiatement après la libération, faudrait-il châtier de manière terrible tous ceux qui ont contribué à ces crimes. Mais ce n'est pas par haine qu'il faudra châtier, mais seulement par esprit de justice. Il faudra ensuite établir et maintenir cette justice.

De semblables horreurs ne sont pas spécifiques à l'Allemagne. Chez ce peuple désaxé, elles ont peut-être été exécutées avec plus de raffinement qu'ailleurs, mais ne croyons pas qu'elles sont impossibles ici ou là dans le monde. Desemblables crimes apparaîtront dès qu'un gouvernement fera appel à la force policière ou étrangère pour se maintenir, dès qu'un gouvernement devra recruter les bandits, les tarés, les aigris, les sadiques, pour assoier sa puissance. TOUT RÉGIME BASÉ SUR LA HAINE, PRODUIRA DES FRUITS DE HAINE. ENGENDRERA LA MORT. LA FORCE N'EST GRANDE QU'AU SERVICE DE LA JUSTICE.

FRANCE! SOUVIENS-TOI.

M. B. Nous avons utilisé l'ensemble des documents existant actuellement sur ces questions. On ne s'étonnera donc pas de retrouver des récits déjà publiés ailleurs, notamment dans les brochures du parti communiste et du front national.